

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉMOULANT

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE.

1.1 Identification de la substance :

1.1.1 Nom Commercial: Démoulant

1.2 Utilisations relatives au produit ou au mélange et utilisations à éviter:

Pigments et colorants, inorganiques.

1.3 Coordonnées du fournisseur:

G&C Colors, S.A.

C/ Río Guadalentín, Parcela 20.

30562 Ceutí (Murcia) Telf.: +34 968 694 899.

e-mail: dpto.tecnico@gc-colors.es

1.4 Téléphone d'appel d'urgence :

Téléphone d'appel d'urgence: 112 (Disponible 24 heures).

Institut National de Toxicologie (information toxicologique): +34 91 562 04 20 (Disponible 24 heures).

2 IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

La substance n'est pas classifiée comme dangereuse selon le Règlement (CE) 1272/2008.

La substance n'est pas classifiée comme dangereuse selon la Directive 67/548/EEC y ses résolutions.

2.2 Éléments de l'étiquetage:

La substance n'est pas classifiée comme dangereuse, elle ne doit pas contenir des indications avertissant d'un éventuel danger, mots d'avertissement et/ou conseils de prudence dans l'étiquette.

2.3 Autres dangers:

Résultats PBT y mPmB: Non applicable selon le Règlement 1907/2006, annexe XIII.

Autres dangers: ce matériel est fourni sous forme de poudre. Celui-ci peut provoquer l'irritation mécanique des voies respiratoires, peau et yeux.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS.

3.1 Substance:

Caractéristiques chimiques:

Nom de la substance: **Démoulant**

3.2 Composants dangereux:

Substances mPmB: **Aucune.**

Substance PBT: **Aucune.**

Autres dangers: **Aucun autre danger**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉMOULANT

4. PRIMIERS SECOURS.

4.1 Description des premiers secours.

Contact avec les yeux: Laver les yeux abondamment avec de l'eau. Obtenir attention médicale si une irritation se produit.

Contact avec la peau: Laver avec eau y savon. Consulter un spécialiste si une irritation se produit.

Inhalation: Déplacer la personne affectée depuis la zone d'exposition à l'extérieur. Si elle a des problèmes pour respirer ou si se produit un arrêt respiratoire, appeler immédiatement les urgences médicales et pratiquer les premiers secours respiratoires.

Ingestion: Substance inoffensive y non assimilable par l'appareil digestif.

4.2 **Symptômes principaux et effets aigus retardés.** Aucune donnée relevante n'est disponible.

4.3 **Indication concernant toute attention médicale et les traitements spéciaux qui doivent être dispensés immédiatement.** Aucune donnée n'est disponible à ce sujet.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES.

5.1 Moyens d'extinction.

Appropriés: En cas d'incendie, utiliser de l'eau pulvérisée, mousse, poudre chimique sèche ou CO₂.

Inappropriés: Données non disponibles.

5.2 Dangers spécifiques dérivés de la substance.

Dangers spécifiques lors de l'exposition: Aucun risque d'explosion ou de prendre feu.

Produits de combustion dangereux: aucune donnée spécifique à ce sujet.

5.3 Recommandations pour le personnel chargé de lutter contre les incendies.

Equipements spéciaux de protection pour les pompiers: les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil de respiration autonome (SCBA) avec un masque facial complet opérant en mode de pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

6.1 Précautions individuelles, équipes de protection et procédure d'urgence:

Aucune action qui puisse entraîner un risque personnel ne doit être réalisée surtout si on a pas une formation adéquate. Maintenir éloigné le personnel qui ne soit pas nécessaire et qui n'ait pas de protection. Proportionner une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection personnel. Danger de glisser sur le produit renversé.

6.2 Précautions relatives à l'environnement :

Eviter la dispersion du matériel déversé, tout contact avec le sol, les voies d'eau, égouts et drains. Informer les autorités concernées si le produit a pu contaminer l'environnement (égouts, voies d'eau, terre ou l'air).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Petite quantité déversée : Déplacer les containers hors de la zone affectée par le déversement. Aspirer ou balayer le matériel et le mettre dans un conteneur à déchets dûment identifié. Eliminer les déchets par une entreprise spécialisée autorisée.

Grande quantité déversée: Déplacer les containers hors de la zone affectée par le déversement. Eviter tout l'infiltration dans les égouts, voies d'eau, sous-sols ou zones confinées. Aspirer ou balayer le matériel et le mettre dans un conteneur à déchets dûment identifié. Eliminer les déchets par une entreprise spécialisée autorisée.

6.4 Références à autres sections:

1. **Situations en cas d'urgence:** voir RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉMOULANT

2. Equipements de protection individuelle : voir RUBRIQUE 8.2 Contrôles lors de l'exposition.

3. Traitements des résidus: voir RUBRIQUE 13.1 Méthodes pour le traitement des résidus; 13.1.1 PRODUIT.

7. MANIPULATION ET EMMAGASINEMENT.

7.1 Précautions pour une manipulation sans danger: Aucun contrôle supplémentaire n'est nécessaire.

7.2 Conditions d'emmagasinement sans danger, y compris les éventuelles incompatibilités :

Exigences techniques pour les entrepôts et récipients:

Conserver dans son emballage d'origine, fermé hermétiquement.

Indications lors du stockage commun:

Aucunes selon la manipulation et utilisation prescrites.

Ne pas stocker, ni transporter avec des produits d'alimentation humaine.

7.3 Utilisations spécifiques finales:

Aucune recommandation additionnelle.

8. CONTRÔLES LORS DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE.

8.1 Paramètres de contrôles. Valeurs limites de l'exposition:

VLA-ED: Non disponible. VLA-EC: Non disponible. VLB: Non disponible.

Niveaux sans effets dérivés chez les travailleurs:

Exposition à long terme - Effets systémiques.

Inhalation. DNEL (niveau dérivé sans effet): 10mg/m³

Exposition à long terme – Effets locaux

Inhalation. DNEL (niveau dérivé sans effet): 10mg/m³

8.2 Contrôles lors de l'exposition.

8.2.1 Mesures techniques:

Aucune mesure de ventilation spéciale n'est à prendre. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminations dans l'air.

8.2.2 Mesures de protection individuelle:

Protection respiratoire: Recommandations: Masques de protection contre la poussière

Protection des mains : Recommandations: Gants

Protection des yeux: Recommandations: lunettes de sécurité avec protection latérale. L'utilisation de lunettes de sécurité conformes à la normative en vigueur sont recommandées lorsqu'il existe un risque d'être exposé à des éclaboussures de liquides, brumes, gaz ou poussières.

Protection de la peau: Des vêtements spéciaux protégeant le corps sont recommandés, ceux-ci seront basés sur les risques encourus afin de pouvoir offrir les meilleures garanties et doivent avoir été supervisés par un spécialiste avant de manipuler le produit.

Mesures d'hygiène: Laver complètement les mains, les avant-bras et le visage après chaque utilisation du produit chimique, ainsi qu'avant de manger, fumer y usage du lavabo et à la fin de la journée de travail. Utiliser les techniques adéquates pour éliminer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Vérifier que les lavabos et douches de sécurité sont à proximité des zones de travail.

8.2.3 Contrôles lors des expositions dans l'environnement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉMOULANT

Mesures techniques: Il est recommandé d'évaluer les émissions des équipes de ventilation et les équipements de travail pour vérifier qu'ils sont conformes à la législation de protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'utiliser des filtres contre la poussière ou de modifier le dessin des équipements du processus de travail afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

9.1 Informations de base sur les propriétés physiques et chimiques.

Information générale.

Apparence.

Etat physique: Solide. [Poudre]

Couleur: Plusieurs.

Odeur: Inodore.

Information importante quant à la santé, la sécurité et l'environnement.

pH: 6,0 a 9,0

Point de fusion: >2435°C (P. ATM. 1013hPa).

Densité apparente: : 0,6-0,7 g/cm³

Solubilité: <0,0001 g/l (eau).

Inflammabilité: Non inflammable.

Propriété explosive: Substance non explosive.

Propriété oxydante: Substance avec des propriétés non oxydantes

9.2 Information additionnelle

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ.

10.1 Réactivité: Aucune donnée à ce sujet n'est disponible.

10.2 Stabilité chimique: Le produit est stable.

10.3 Probabilité de réactions dangereuses: Aucunes réactions dangereuses ne se produisent dans des conditions normales d'utilisation et d'emmagasinage.

10.4 Conditions à éviter : Aucune donnée à ce sujet n'est disponible.

10.5 Matériaux incompatibles: Aucune donnée spécifique.

10.6 Décomposition dangereuse des produits: Dans des conditions normales d'emmagasinage et d'utilisation, aucune décomposition du produit ne devrait se produire.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE.

11.1 Information des effets toxicologiques.

Effets aigus potentiels pour la santé.

Contact avec les yeux: L'exposition à des concentrations dans l'air au-dessus des limites des expositions légales ou recommandées peuvent causer l'irritation des yeux.

TOXICITÉ AIGÜE.

Toxicité Aigüe: Orale

Toxicité Aigüe: Inhalation

Pas d'autres informations disponibles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉMOULANT

Toxicité Aigüe: Dermatologique.

Pas d'autres informations disponibles

IRRITATION/CORROSION.

Peau: Non irritante.

Yeux: Non irritante.

SENSIBILITÉ.

Peau: Aucun risque de sensibilisation.

TOXICITÉ DANS DES DOSES RÉPÉTÉES.

Pas d'autres informations disponibles

TOXICITÉ GÉNÉTIQUE.

Pas d'autres informations disponibles.

CANCÉROGÉNICITÉ.

Pas d'autres informations disponibles

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION.

Pas d'autres informations disponibles.

12. INFORMATION ECOLOGIQUE.

12.1 TOXICITÉ

Non disponible.

12.2 PERSISTENCE ET DEGRADABILITÉ.

Non applicable.

12.3 BIOACCUMULATION POTENTIELLE.

Non disponible.

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL.

Non disponible.

12.5 RÉSULTATS DE LA VALORATION PBT y mPmB.

PBT : Non applicable.

mPmB : Non applicable.

12.6 AUTRES EFFETS ADVERSES.

Autres effets adverses: Non disponible.

Observations: Aucun effet significatif ou risque critique ne sont à signaler.

Le produit est inerte, insoluble dans l'eau et biologiquement inactif. Se sépare lors des processus de filtration et sédimentation, s'éliminant dans l'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉMOULANT

13. CONSIDÉRATIONS SUR SON ÉLIMINATION.

13.1 Méthodes pour le traitement des résidus.

13.1.1 PRODUIT.

Méthodes d'élimination: Vérifier la possibilité de réutiliser le produit. Les résidus du produit et les récipients vides contenant des résidus s'emballeront ou seront fermés de sorte à veiller à les marquer et les aménager afin qu'ils soient évacués de manière correcte ou que leur réutilisation soient conformes à la réglementation nationale et locale en vigueur.

Contactez le fournisseur en charge des résidus lors de l'élimination de grandes quantités. Le destinataire devra être averti des possibles risques que présentent les résidus lorsque les récipients vides reçus n'ont pas été nettoyés. Lors du processus d'élimination dans la CE, utiliser le code repris dans la Liste des Résidus Européens (LER). La responsabilité d'attribuer au résidu le code spécifique correspondant aux secteurs et processus industriels repris dans la Liste Européenne des Résidus (LER) revient à celui qui le génère.

Résidus Dangereux: Selon les données connues à ce jour, ce produit n'est pas considéré comme un résidu dangereux, en vertu de la Directive 91/689/CE de l'Union Européenne.

13.1.2 EMBALLAGE.

Procédure d'élimination: Les récipients ou emballages devront être vidés de manière optimale et devront être réutilisés et recyclés après les avoir nettoyés adéquatement. Éviter ou minimiser de générer des déchets dans la mesure du possible. Seuls l'incinération ou l'enterrement sont possibles quand le recyclage n'est pas factible.

Précautions spéciales: Éliminer les résidus du produit et ses récipients en prenant toutes les précautions possibles. Les récipients ou leurs revêtements peuvent retenir des résidus du produit.

14. INFORMATION CONCERNANT LE TRANSPORT.

Numéro ONU: Non applicable

Transport ADR/RID (terrestre par route/ terrestre par chemin de fer): N'est pas considéré comme produit dangereux pour le transport selon le règlement correspondant.

Transport IMDG (maritime par bateau): N'est pas considéré comme produit dangereux pour transport selon le règlement correspondant.

Transport ICAO/IATA (aérien): N'est pas considéré comme produit dangereux pour le transport selon le règlement correspondant.

Dangers pour l'environnement: Non applicable.

Précautions concrètes pour les utilisateurs: Non applicable

Transport en gros selon l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et du code IBC: Non applicable.

N'est pas considéré comme un produit dangereux pour le transport. Protéger de l'humidité. Maintenir séparé des produits alimentaires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DÉMOULANT

15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE.

15.1 Réglementation et législation en matière de sécurité, santé et environnement spécifiques pour la substance ou le mélange

- Réglementation de l'UE (CE) n°. 1907/2006 (REACH) Annexe XVII - Restrictions lors de la fabrication, la commercialisation et l'utilisation de substances, mélanges déterminées et articles dangereux: Non applicable.

- Directive 67 / 548/ EEC: Non applicable

15.2 Evaluation de la sécurité chimique: Non Applicable

16. INFORMATIONS ADITIONNELLES.

Les informations et recommandations présentées dans ce document ont pour objectif la description du produit en fonction de ses caractéristiques de sécurité selon les données actuelles qui sont en notre possession. Néanmoins, ceci n'est pas une garantie en soi ni du produit.